

A l'école du vivre-ensemble

02 août 2018



Dès la maternelle, des outils pédagogiques permettent de rendre très concret le parcours civique à l'école. Ici, sous le regard d'Hélène Iékawé.

Ce jeudi 2 août, l'école Michelle-Delacharlerie-Rolly, à Dumbéa-sur-Mer, a accueilli Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge de l'enseignement, pour lui présenter la mise en œuvre de son parcours civique.

Le rendez-vous était donné à 8h30 et le timing a été respecté. Il ne s'agissait pas de faire attendre les élèves des classes de maternelle, tous sagement installés dans la cour et fiers d'accueillir le membre du gouvernement en chantant.

L'école Delacharlerie-Rolly est une des sept écoles prioritaires de la circonscription et la plus grande de la province Sud. Ouverte en 2016, elle accueille 454 élèves répartis dans 18 classes, de la maternelle au CM2. L'objectif de la visite était d'apprécier la mise en œuvre de l'instruction civique et morale dans les classes, à l'aide des outils pédagogiques distribués par la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie dans les 183 écoles publiques primaires du territoire.

S'appropriier les outils pédagogiques

Parmi ces outils, une mallette pédagogique, « Apprendre et vivre ensemble », présentée ce jeudi matin dans la classe de « maîtresse Isabelle ». Autour d'elle, les petits ont commenté deux posters et une série d'images montrant des scènes de vie quotidienne à l'école, pour effectivement « *apprendre à vivre ensemble* ». Un petit jeu a suivi, le Loto des émotions, conçu par l'enseignante à partir des ressources proposées dans ce kit. Une manière très réussie de s'approprier les outils mis à disposition.

Place ensuite à l'école élémentaire, dont les élèves ont chanté avec entrain en drehu puis en wallisien face à la petite délégation du gouvernement. Sous leurs pieds, dans la cour, la piste de prévention routière s'est bientôt remplie de cyclistes très avertis, casque sur la tête, de prudents piétons et de policiers attentifs, pour une démonstration des acquisitions en matière de sécurité routière, axe prioritaire du gouvernement inscrit dans le parcours civique.

Les bons gestes sur la route

« A mon époque, une seule piste routière existait, au Receiving, c'était compliqué de s'y rendre, témoigne Hélène Iékawé. Avoir une telle piste au sein de l'école permet de toucher tous les élèves, et on voit bien ici qu'ils ont acquis les bons gestes, la bonne attitude. Cela démocratise vraiment la sécurité routière. C'est une avancée majeure. »

90 vélos et trottinettes, avec les supports pédagogiques associés, ont été distribués dans cette école pour répondre à son projet pédagogique – quatre autres écoles ont opté pour cette thématique, à Nouméa, Koné et Poindimié. Mais c'est l'équipe éducative qui s'est emparée de sa mise en œuvre en traçant elle-même le parcours, un samedi matin, ajoutant à l'utilité d'un tel outil « *un vrai facteur de cohésion d'équipe* », souligne la directrice de l'école, Karen Guihard ; l'APE a pour sa part financé l'achat des panneaux de signalisation routière.

« Les outils que nous apportons sont importants, mais c'est toute l'équipe éducative qui les fait vivre, avec le concours des parents d'élèves, et l'on sent bien ici que cette cohésion nécessaire fonctionne », conclut Hélène Iékawé, qui était notamment accompagnée de Philippe Guaenere, inspecteur de l'enseignement primaire de la première circonscription.

Le parcours civique à l'école

Le parcours civique à l'école est instauré depuis 2017 dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Son enjeu est de développer, tout au long de la scolarité obligatoire, l'engagement citoyen de tous les élèves pour favoriser le vivre-ensemble. Pour cela, le parcours civique doit s'appuyer sur les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de l'enseignement moral et civique, identifiées dans les programmes de l'école primaire par la discipline « Instruction Civique et Morale ».

L'école Michelle-Delacharlerie-Rolly s'est engagée dans le parcours civique dès 2016, dans un cadre expérimental, accompagnée par le pôle pédagogique et l'équipe de première circonscription. En 2017, l'équipe au complet a suivi une formation de près de 10 journées autour des activités possibles. En 2018, la piste de sécurité routière a été tracée par l'équipe, facilitant la mise en œuvre de l'enseignement de la sécurité routière à l'école.





